

Le 10 octobre 2014

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Direction – Affaires réglementaires et
environnement

C.P. 10 000
Tour Est, 25^e étage
Complexe Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

Téléphone: (514) 879-4480
Télécopieur: (514) 879-4198
Courriel : hebert.francois.g@hydro.qc.ca

Objet : Projet-pilote relatif à l'inscription à la Facture Internet lors d'un emménagement

Madame,

Conformément aux engagements qu'il a pris dans le cadre du dossier R-3814-2012 (paragraphe 615 de la décision D-2013-037), le Distributeur informe la Régie de son intention de procéder à un projet-pilote en vertu de l'article 2.3 des *Conditions de service d'électricité*.

Ce projet-pilote a pour objectif de mesurer l'effet d'offrir un crédit aux clients qui adhéreront à la facture Internet lors d'un emménagement. Le crédit sera de 15 \$. Le Distributeur rappelle que les frais de gestion et d'ouverture de dossier actuellement prévus à l'article 12.3 des *Tarifs et conditions du Distributeur* sont respectivement de 20 \$ et de 50 \$.

Le projet-pilote se déroulera en deux phases. Au cours de la première, en novembre 2014, le Distributeur procédera à la préparation du projet-pilote en s'assurant du bon fonctionnement de son processus et en identifiant les risques potentiels liés à ce projet. La seconde phase, qui se déroulera d'avril à septembre 2015, permettra au Distributeur de confirmer l'intérêt de sa clientèle pour cette offre et de jauger l'impact de la mesure en relation avec les coûts de cette approche.

Si les résultats du projet-pilote devaient s'avérer concluants, le Distributeur ferait une demande formelle à la Régie afin d'introduire de façon permanente les changements requis aux *Tarifs et conditions du Distributeur*, conformément au paragraphe 620 de la décision D-2013-037.

Si vous aviez des questions relativement à la présente, je vous invite à communiquer avec moi.

Veuillez recevoir, Madame, mes plus sincères salutations.

Le directeur – Affaires réglementaires et environnement



François G. Hébert

c.c. Michèle Labrecque, directrice principale - Services à la clientèle
Hervé Lamarre, directeur principal - Clientèle d'affaires et réglementation